

vallée. Il a résisté aux mauvais soins, à nos longs hivers et il est facile de le reconnaître encore dans tous nos troupeaux.

“ L'autre est un grand mouton, haut d'épaule, étroit de charpente, à laine lisse, rude et longue, entremêlée de poils de chien, en mèches lâches. Sa tête ressemble à celle des moutons des terres de bruyères quant à la forme. Il a de grandes et grosses cornes. Il en vient dans les troupeaux autant de noirs que de blancs. Les noirs dont la laine est souvent grisonnée sont affreux, ils ressemblent à des boucs. C'est peut-être le grand mouton flandrin qui a dégénéré ici à ce point. Nous l'avons classé parmi les moutons de terres basses, car il est trop grand pour un mouton de montagne. Nous croyons que cet animal est trop robuste et grossier pour rendre de sitôt ses mauvaises qualités par un croisement. Il faudrait le laisser disparaître.

“ Nous n'avons donc que deux de nos races primitives de moutons à conserver : Les laines rases et les laines longues ondulées, ces deux races améliorées soit par sélection ou croisement judicieux donneront des laines intermédiaires entre la laine trop fine du mérinos, trop grosse du Cotswold, et seront en conséquence plus utiles pour nos manufactures domestiques et le besoin journalier du cultivateur canadien.

“ Dans tous les pays du monde il y a des animaux adaptés à leur climat, à leur sol et au moyen d'y vivre. Le Canada a les siens et nous prétendons que tous animaux, même descendant de parents importés de telle ou telle race pure et conservés dans leur pureté, finissent tôt ou tard par devenir des animaux différents dans notre pays et que, peu à peu, ils prendront les caractères des nôtres; ils deviendront des animaux canadiens, c'est-à-dire des animaux dont la taille et les aptitudes conviennent en général à un climat nord dont les hivers sont longs et la nourriture consistant pour une grande partie de l'année en fourrages secs. De sorte qu'il vaut mieux améliorer nos moutons déjà acclimatés et dont les produits ne sont pas indifférents, lorsqu'ils sont bien traités, que de chercher à les remplacer par des nouveaux qui en peu d'années reviendront au même point où les nôtres en sont aujourd'hui. Cette amélioration peut se faire, comme nous l'avons déjà dit, par l'accouplement de mâles étrangers et des belles races avec nos meilleures brebis, et nous aurons plus de satisfaction à voir grossir et améliorer les moutons de nos propres troupeaux que de voir dégénérer les races nouvelles venues, avec lesquelles nous aurions voulu remplacer les nôtres.

“ Dès la première année nous nous apercevrons du mieux d'un bon croisement et nous ne doutons pas qu'avec un peu de persévérance nous ne ressentions un grand avantage des reproducteurs améliorés qui nous viennent des pays étrangers. Nos vieilles races ont besoin de sang nouveau et de plus de soin, et alors elles vaudront en général quelque chose de mieux que les troupeaux communs des autres pays, si nous en jugeons par leurs statistiques. Notre pays est bon pour l'élevage des moutons. ”

Suivant les données de M. Lévesque, tout en conservant les moutons de choix parmi ceux de la race canadienne, il ne s'agirait pour les cultivateurs que de faire choix de bons reproducteurs. C'est vers ce but que doivent tendre les efforts des éleveurs, plutôt que de s'appliquer à l'acclimatation de races étrangères ayant pour nous moins de valeur que nos races indigènes, créées pour ainsi dire sur notre sol, et pour nos contrées. Tous nos efforts doivent tendre à la sélection minutieuse des reproducteurs afin de perfectionner le plus possible la race existante.

Le bélier doit être un individu fort, sain, bien conformé, à tête haute, à bouche nette et d'un beau rouge vermeil, et à muscaneau sec. Il aura l'haleine sans odeur, portera une belle toison, produira une laine de bonne qualité et aura environ deux ans et pas plus de six à sept.

L'agnelage se fait après cinquante jours de portée. Les agneaux sont tenus pendant quelques jours, avec leur mère, dans des cellules séparées. Au bout d'une couple de semaines, il est temps de les habituer pour de bon à manger des fourrages. On les sépare tous les jours pendant quelques heures de la brebis en leur donnant un peu de grain concassé et du bon foin. On prolonge de plus en plus cette séparation journalière et l'on donne insensiblement quelques fourrages verts; les agneaux doivent pouvoir être sevrés au bout de trois à quatre mois. Le châtrage des mâles se fait aussi avant cette époque. Les jeunes moutons sevrés sont mis avec le troupeau et nourris à l'étable jusqu'à l'arrivée des journées chaudes du printemps. Pour lors ils sont ordinairement assez robustes pour suivre le troupeau au pâturage.

Après la mauvaise saison on mène paître le troupeau, après que l'herbe s'est un peu desséchée et avant les fortes chaleurs, que le mouton supporte mal, sur des prés ou gazons, ou sur du trèfle, des vesces ou autres fourrages. On les tiendra à l'étable en temps de pluie ou de fort brouillard. Si le temps ne permet pas de laisser aller le troupeau au pâturage, on coupe la ration, de moitié de paille et d'un peu de foin, surtout le matin et soir. Il est bon, en tout temps, de servir de légères provisions, soit un mélange de pois et d'avoine, aux moutons deux à trois fois pendant la journée. Quelque faible que soit cette quantité, ils aiment beaucoup cette nourriture et s'en accommodent parfaitement.

Les pailles de pois, de fèves et de vesces sont meilleures pour le mouton que les pailles de céréales. Une excès de racines lui est nuisible et c'est à peine si elles doivent former la moitié de leur ration. Il leur faut toujours aussi alors de l'eau claire à leur disposition.

Le sel contribue beaucoup à tenir les moutons en bonne santé et à donner de la qualité à leur laine. On doit leur en distribuer un peu dans chaque ration et ce à raison d'une cuillerée (une once) par jour et par tête.

La tonte des moutons ne peut se faire que quand les derniers froids ont cessé et assez en temps pour que les animaux n'aient pas à souffrir des froids de l'automne.

Des fois on lave l'animal avant la tonte; d'autres fois on fait le lavage de la toison seulement après la tonte et en ce cas la laine peut être lavée plus proprement. La laine se vend aussitôt après l'opération. Il est nécessaire de prendre certaines précautions pour la tonte. Elle sera toujours pratiquée par un temps chaud et les animaux seront soustraits à toutes causes de refroidissement.

Le but principal de l'éleveur du mouton c'est la production de la laine. Ces troupeaux ne laissent pas tout-fois de donner un grand produit par les agneaux, très recherchés pour la boucherie et toujours vendus à haut prix. On peut compter qu'un troupeau de 100 têtes, en décomptant les pertes et les mécomptes, donne en moyenne 50 agneaux par an. L'agneau bien nourri avec du lait et des soupes à farines prend facilement et promptement la graisse et peut d'ordinaire se vendre à deux mois d'âge.

L'engraissement des sujets adultes n'est guère plus difficile. Si l'on dispose d'un gras pâturage ils s'y engraisseront avec la plus grande facilité sans qu'on leur donne d'autres soins. Si on les engraisse à l'étable, pour la consommation